

Conseil d'administration LYCEE PROFESSIONNEL
Le mardi 25 novembre 2025 à 18h00

- Procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2025
- Ordre du jour

I – Affaires pédagogiques

- Règlement intérieur du conseil d'administration
- Installation des commissions

II – Affaires administratives et financières

- Admissions en non-valeur
- Voyage à Valence (AGORA)
- Taux des charges communes appliqués aux recettes du SRH
- **BUDGET 2026**
- Délégation du CA au CE pour passer les marchés à incidence financière annuelle pour 2026
- Conventions :
 - Région Qualycée
 - Armée de Terre pour le Bac Pro Photonique
 - Euro ENT' ENT pour le Bac Pro Agora
 - Galerie du Gourven : résidence artiste
 - Adhésion à l'Association des établissements publics du bassin de Saint-Brieuc
 - Convention Weschool

III – Questions diverses

Liste D'émargement

Equipe de direction		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
Proviseure	Mme LE FLEM Pascale.	x			
Proviseure Adjointe	Mme KIDDEM Chloé	x			
Adjointe gestionnaire	Mme FRANCES P.	x			
Collectivités territoriales					
Conseil Régional	Mme CADIOU Gaby	x			
Conseil Régional	M.TOUDIC Arnaud			x	
Conseil municipal	Mme LE MEN Françoise			x	
Conseil municipal					
Conseil communautaire	M. THEBAULT Christophe			x	
Personnalité qualifiée	M. GADBOIS Serge			x	

PROFESSEURS		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
SDEN – CGT	Mme LE BOZEC Yveline	x			
	Mme PRIGENT Maryse	x			
	M. COZIC Fabrice	x			
	M. SAOUZANET Philippe	x			
	Mme BERGOT Myriam	x			
LISTE INDEPENDANTE	Mme LE COZIC Magali	x			
	Mme ENNAJI Najoua	x			
Parents d'élèves et élèves					
Parents d'élèves PERL	M. LELIEVRE Frédéric	x			
	Mme MENEZ Cécile			x	
Parents d'élèves FCPE	Mme BUCHETON Nathalie	x			
	M. ROGER Yann	x			
	Mme THOMAS Marie			x	
Elèves	M. SOURISSEAU Noa			x	
	M. BELLANGER Angie	x			
	M. ISIK Erkan	x			
	M. LEBLOND Aymeric	x			
	M. PIROU Charles-Edouard	x			

Effectifs : 25

Quorum : 13

Nb de présents : 18

Invité : B. Fortanier

La Provisoire déclare la séance ouverte à 18h07 (18 présents).

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Bergot.

Le conseil adopte son ordre du jour.

Procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2025. Adopté à l'unanimité.

I – Affaires pédagogiques

- Règlement intérieur du conseil d'administration

Règles démocratiques et républicaines, les délais et la discrétion des propos tenus.

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Installation des commissions

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

II – Affaires financières

- Admissions en non-valeur : une créance suite au décès d'une mère d'élève

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Voyage à Valence (AGORA) du 8 au 13 mars 2026, 453€ par élève

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Voyage en Corée : 1141€/ élève au lieu de 1681€ lors du premier vote ; 2 élèves et 1 accompagnateur

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Voyage en Australie : 4 élèves ; 1 accompagnateur 87€ en moins par rapport au premier vote

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Taux des charges communes appliqués aux recettes du SRH

Tarif pivot de 3€ en restauration.

Une remarque est faite sur un article paru dans le journal hebdomadaire *Le Tregor* selon lequel il y aurait une fuite des élèves vers l'extérieur pour se restaurer au lieu de déjeuner au lycée. Mesdames Francès et Le Flem expliquent que c'est faux. Au contraire, ces deux dernières années il y a eu une augmentation du nombre d'élèves à manger au lycée.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **BUDGET 2026**

En hausse de 16 %: il y a une hausse des effectifs, une révision des tarifs de restauration des subventions en hausse et plus nombreuses.

Il y a aussi plus de voyages en 2026 qu'il n'y en a en 2025. Le lycée touchera la deuxième partie de la subvention en Mars 2026.

La deuxième partie de la diapositive montre tous les services en hausse sauf les opérations d'investissement.

En ce qui concerne le service Activités Pédagogiques, on note une évolution des recettes entre les ressources propres et les familles qui paient les voyages. La dotation de fonctionnement de la Région est en hausse de 9%. Celles de l'Union Européenne sous la forme d'Erasmus sont en hausse pour les mobilités 2025-26.

Reliquats à réajuster au mois d'Avril : les salaires des AED et le fonds social.

La taxe d'apprentissage est en hausse et il est possible de garder les reliquats pour l'ouverture du budget 2026.

Les tranches du SRH ont changé.

Il faudra compter aussi les 3 voyages (Espagne, Corée et Australie).

Hausse des activités pédagogiques et du fonds d'innovation pédagogique. Le fonds de roulement du lycée professionnel est confortable.

En ce qui concerne l'administration et la logistique, les dotations ont peu évolué, un réajustement sera fait selon les postes de dépenses : pour le matériel et les travaux par exemple.

Pour le service de restauration et d'hébergement, les sommes du LP seront reversées au LGT à cela s'ajoute la contribution obligatoire à la région.

Le fonds social s'élève à 1200 €.

Pour parvenir à l'équilibre budgétaire, un prélèvement sur 2025 sera fait, le fonds de roulement sera à 60 jours ce qui est confortable.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délégation du CA au CE pour passer les marchés à incidence financière annuelle pour 2026

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Conventions :

- Région Qualycée : 830€ pour l'achat de caisses pour les ateliers des CAP électriciens.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Remarque sur les markers : les enseignants se sont vus remettre une pochette de 4 markers en début d'année en leur demandant de les économiser : le nombre de marker utilisé dépend de la discipline et des pratiques pédagogiques de certains. Il faut trouver le bon ajustement.

Vote pour l'achat de caisses : pour à l'unanimité.

- Armée de Terre pour le Bac Pro photonique

Dotation de matériel photonique (appareil à visée nocturne par exemple) pour de la maintenance légère. Visite le 11 décembre pour de la découverte des métiers et de la création de liens. Le matériel est cher donc une utilisation à moindre coût ou sans dépense sont à privilégier.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Euro ENT' ENT pour le Bac Pro Agora

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Galerie du Douven : résidence artiste

Convention LTC (Lannion Tregor Communauté) pour une résidence d'artiste pour les deux lycées (LP + LGT). La contribution du LP s'élève à 600€ sur 10 220€.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Adhésion à l'Association des établissements publics du bassin de Saint-Brieuc

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Convention Weschool

Le campus des métiers et des qualifications propose un partenariat avec Weschool numérique pour les bac pro CIEL et photonique.

Cela inclurait un travail sur le bien-être au lycée ainsi que des outils numériques innovants, une dotation d'appareils numériques pour les sections dont des IA génératives, des tablettes et des casques à réalités augmentées. Pour y participer, il faudrait faire un reportage photo sur le projet à développer afin d'obtenir un aménagement des plateaux techniques et une formation des enseignants.

Le travail des élèves pour gagner des compétences sur des machines que nous n'avons pas peut se faire grâce à la réalité virtuelle.

Les classes ne sont pas encore arrêtées. En entreprises, ils travaillent sur des machines très chères que ce partenariat pourrait nous éviter d'acheter. Ce serait pour les terminales.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Secrétaire de séance,
Myriam BERGOT

Présidente de séance,
Pascale LE FLEM

